

## STATUT ÉTUDIANT 2026-2027

### STATUT ÉTUDIANT AU CONSERVATOIRE :

**Les étudiants admis en cycle CPES/PPES** (parcours préparatoire aux écoles supérieures) bénéficient du statut étudiant CROUS permettant l'accès à de nombreux services <http://www.crous-lyon.fr/>, notamment la possibilité d'obtenir une bourse CROUS (consulter le site du CROUS) ainsi que l'accès à la cafétéria Horizon du CROUS (ECAM), accès au 44 montée Saint-Barthélemy Lyon 5<sup>ème</sup> jusqu'au 4 mai 2025.

A compter du 5 mai 2025, possibilité d'accéder à la cafétéria Horizon du CROUS (ECAM) par le 22 Montée Nicolas Delange Lyon 5<sup>ème</sup> près du Conservatoire. Pour ce faire, veuillez respecter la procédure suivante :

1. Récupérer le jour même à l'accueil du Conservatoire une carte d'accès numérotée en échange de votre carte d'étudiant CRR de l'année en cours.
2. Une carte d'accès est suffisante pour un groupe d'étudiants.
3. Dépôt de la carte à l'accueil dès retour au Conservatoire et récupération de la carte étudiant

#### **Attention !**

- **Les étudiants en CPES/PPES sont inscrits dans le parcours LMD** de l'Université au regard de la bourse CROUS. Ce parcours s'étend sur 5 années maximum. Au-delà, les étudiants en CPES/PPES ne pourront plus prétendre à la bourse CROUS.
- **Les étudiants en PPES4 ne bénéficient plus du statut étudiant et ne peuvent donc pas prétendre à la bourse CROUS.**
- **Les étudiants en licence aménagée au CRR**, ayant déjà un compte IZLY peuvent l'utiliser pour payer leur repas IZLY à la cafétéria Horizon de l'ECAM.

### **Procédure pour la création du compte IZLY :**

Le Conservatoire ne fournit plus de support de carte IZLY.

- **Les étudiants possédant un smartphone** doivent télécharger leur carte IZLY après avoir créé leur compte via l'application IZLY.
- **Les étudiants ne possédant pas de smartphone** doivent créer leur compte IZLY sur un ordinateur puis, et en se connectant sur leur compte, imprimer un QR code qui remplacera le support carte.
- **Les étudiants n'ayant pas de compte IZLY** pourront régler leur repas avec leur carte bancaire mais ne bénéficieront pas du tarif Etudiant.

**Pour la création de compte IZLY, le numéro INE sera demandé.**

**Les étudiants étrangers et/ou non bacheliers** qui n'ont pas de numéros INE (délivrés automatiquement aux bacheliers) peuvent en faire la demande sur le site dédié :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/enregistrement>)

**Les étudiants bacheliers ayant égaré leur numéro INE** peuvent en faire la demande à la même adresse.

**Si dysfonctionnement de la carte**, l'étudiant doit compléter le formulaire dédié à :

<https://help.izly.fr>

Adresse URL CROUS LYON :

<http://www.crous-lyon.fr/restauration/izly-nouveau-mode-de-paiement/>

## SÉCURITÉ SOCIALE (Loi ORE)

**Démarches à faire dès l'inscription au CRR si vous n'êtes pas déjà affilié.e ou si vous n'avez pas encore effectué l'une d'elles :**

1. Création d'un compte personnel sur le site ameli.fr : <https://www.ameli.fr/etudiant> OU <https://etudiant-etranger.ameli.fr>
2. Mise à jour de la carte vitale dès réception sur les bornes des agences CPAM ou dans les pharmacies.
3. Téléchargement de l'attestation de Sécurité Sociale sur le compte personnel à adresser à la Mutuelle le cas échéant.
4. Le médecin que vous avez choisi transmettra votre déclaration en ligne, directement à votre caisse d'assurance maladie.

**Rappel :** L'espace personnel ameli est obligatoire afin de suivre les remboursements de la caisse primaire d'assurance maladie et télécharger l'attestation CPAM à envoyer à la Mutuelle complémentaire le cas échéant.

L'adhésion à une mutuelle complémentaire est recommandée afin de compléter les remboursements de la sécurité sociale.

*Maj : 07/07/2026*